

À retourner à :
Chambre d'agriculture -EDE
26 rue du 139^{ème} RI
BP239
15002 AURILAC Cedex

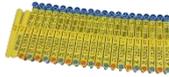
BON DE COMMANDE IDENTIFICATION OVINS/CAPRINS 2023-ROXAN

Boucles de couleur **ROSE** et numéro de travail commençant par 31001 jusqu'au 30 juin 2023

N° de cheptel :
 Indicatif de marquage :
 Téléphone :
 Ovins/Caprins + de 6 mois au 01/01/2023 :
 Ovins/Caprins + de 6 mois présents le jour de la commande :

Nom :

 Adresse :

MATÉRIEL D'IDENTIFICATION			Nombre	Prix (TTC)	Montant (TTC)
NAISSANCES		PAIRE DE REPÈRES Electronique + conventionnel (multiple de 10 paires; 0.85 € HT/paire)		10.20 €	
		REPÈRE SIMPLE ELECTRONIQUE (multiple de 20 ; 0.70 € HT/unité)		16.80 €	
		REPÈRE CONVENTIONNEL (multiple de 20 ; 0.20 € HT/unité) Attention : produit disponible mais déconseillé dans le cadre de l'utilisation de la pince automatique		4.80 €	
		REPÈRE À DURÉE DE VIE COURTE POUR CHEVREAU 1 oreille (multiple de 20 ; 0.006 € HT/unité) (boucherie : agneau abattu en France avant 4 mois)		1.44 €	
REBOUCLAGES		Rebouclage provisoire rouge	BOUCLE PROVISOIRE ROUGE (0.20 € HT)	0.24 €	
		Rebouclage à l'identique (Compléter le tableau de rebouclage ci-joint)	REPÈRE SIMPLE ELECTRONIQUE (0.90 € HT)	1.08 €	
			REPÈRE CONVENTIONNEL (0.30 € HT)	0.36 €	
ACCESSOIRES		PINCE AUTOMATIQUE (pour boucle électronique, conventionnelle et TIP-TAG ; 45 € HT)		54 €	
		PINCE MANUELLE RETRACTABLE (pour boucle électronique, conventionnelle et TIP-TAG ; 14 € HT)		16.80 €	
TRAITEMENT ET FRAIS DE PORT DE LA COMMANDE (22.50 € HT) <i>Une remise de 1 % sera appliquée sur les frais de commande en cas de paiement par prélèvement</i>				27 €	27 €
TOTAL À RÉGLER (Une facture détaillée (TVA) vous sera envoyée ultérieurement)					

Tout autre repère agréé ne figurant pas sur le bon de commande peut être commandé à la Chambre d'Agriculture sur demande

Fait à, le

Signature :

